



Prévention de l'extrémisme violent / Lutte contre la Covid-19 en Afrique: agendas contradictoires ou croisés ?

Entretien entre

Dr Christian POUT, Ministre Plénipotentiaire
Président du Think Tank CEIDES

&

Dr Caroline Roussy, chercheuse à l'IRIS

08 juin 2020

1) Comment se présente l'extrémisme violent en Afrique Centrale et de l'Ouest depuis les six derniers mois ?

Avant toute chose, il convient de rappeler que l'Afrique est redevenue depuis quelques années le théâtre d'actes d'une violence inouïe aux origines endogènes et exogènes. Compte tenu de sa gravité et de ses conséquences, la problématique de l'extrémisme violent s'est imposée au cœur des politiques publiques nationales et régionales africaines, ainsi que des stratégies d'intervention des partenaires multilatéraux et bilatéraux. Toutefois, malgré la multiplicité des programmes conçus en Afrique ou en dehors pour lutter contre la violence, consolider la paix et la stabilité, les conflits constituent encore l'un des principaux obstacles au développement du continent. En effet, la situation de l'extrémisme violent et du terrorisme est devenue particulièrement préoccupante en Afrique au cours de l'année 2019 et du premier semestre de l'année 2020. Une observation de la cartographie de la violence extrémiste qui y a court, telle que dressée par le Centre Africain d'Etudes et de Recherche sur le terrorisme (CAERT) montre que, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale ont respectivement été les régions les plus touchées. L'on y dénombre plusieurs foyers de crise et une pléthore de groupes armés. Dans la région sahélienne, notamment, au Burkina Faso, au Mali et au Niger, il a été enregistré près de 800 activités extrémistes violentes (le double par rapport à 2015) impliquant des groupes islamistes militants. Les décès provoqués par ces activités sont estimés à environ 2600 dont une bonne partie parmi les civils et les militaires. A côté des trois groupes considérés comme responsable de la plupart de ces attaques, à savoir : le Front de libération du Macina (FLM), l'État islamique au Grand Sahara (EIGS) et Ansaroul Islam, agissent d'autres affiliés régionaux d'al-Qaïda au Maghreb islamique connu sous le nom de Jama'at Nusrat al Islam wal Muslimin (JNIM). Il s'agit des groupes comme, Ansar Dine, El Marabitoun, la branche de l'Emirat du Sahara d'AQMI, mais aussi, du Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO).

De même dans la région du lac Tchad : les deux factions de Boko Haram, la Jama'atu Ahlis Sunna Lidda'awati Wal-Jihad (JAS) et l'État islamique en Afrique de l'Ouest (EIAO), sont tenues pour responsables de plus de 765 attaques entre 2019 et mi-2020 dans quatre pays : le Nigeria, le Niger, le Cameroun et le Tchad. Les pertes en vie humaine liées à l'action combinée de ces deux groupes s'évaluent à plus de 3225 décès, encore une fois en augmentation des années précédentes. En particulier dans le pourtour du Bassin du lac Tchad, une zone d'extrême fragilité qui abrite des communautés parmi les plus vulnérables, l'on constate, une nette évolution des activités violentes perpétrées par les groupes islamistes. D'autres groupes extrémistes sont aussi très actifs dans certains pays d'Afrique centrale. Il en est ainsi, en République Démocratique du Congo qui fait face aux Allied Democratic Forces (ADF) et à l'Etat Islamique en Afrique Centrale (EIAC), et en République Centrafricaine où la Lord Resistance Army (LRA) et d'autres groupes tels que les Séléka et Anti-Balaka continuent de sévir. En dehors des actions posées par des groupes armés clairement identifiés, les conflits communautaires entre éleveurs et agriculteurs pour l'accès à l'eau et aux

pâturages, les crimes urbains violents et les pratiques socioculturelles violentes comme le vol de bétail ou le phénomène des coupeurs de route, deviennent aussi critiques à cause du recours aux armes à feu modernes, désormais préférés aux armes traditionnelles moins mortelles.

Comme vous pouvez le constater au regard de ces indications sommaires, la situation se détériore un peu plus chaque jour, je pense à cet effet que la persistance de ces tensions invite à une vigilance supplémentaire, à un renforcement des synergies d'action portant sur la PEV, et plus urgent, à un accompagnement efficace des communautés locales, des personnes déplacées de force – personnes déplacées en interne (PDI) et des réfugiés.

2) Avez- vous noté une régression des activités des groupes extrémistes du fait de la pandémie du COVID 19 ?

La pandémie a trouvé un terrain fertile avec la situation de vulnérabilité multidimensionnelle visible dans certains Etats africains, les inégalités, le chômage et les tensions existantes, ainsi qu'avec les faiblesses des capacités institutionnelles. Ses conséquences politique, économique et sociétale, de même que les stratégies de riposte mises en œuvre peuvent être des facteurs aggravants des conflits, au regard des frustrations supplémentaires qu'elles engendrent. Il convient de rappeler que parmi les causes de l'extrémisme violent, figurent en bonne place l'exclusion, la marginalisation, l'absence d'opportunités et les griefs contre l'Etat.

Je crois qu'il ne fait aucun doute que la pandémie ait donné un nouveau relief aux activités des groupes extrémistes. Ces derniers ont tout simplement ignoré l'appel à un « cessez-le-feu mondial », lancé par le Secrétaire Général des Nations Unies en mars 2020, afin d'inviter les parties belligérantes à se concentrer sur la lutte contre la pandémie. On a depuis l'apparition du coronavirus observé une tendance haussière des attaques extrémistes. Comme le montrent les chiffres fournis par le projet ACLED (Armed Conflict Location and Event Data Project), ayant pour objet la collecte de données, l'analyse et la cartographie des situations de crise en Afrique, « les victimes d'actions liées au terrorisme ont été de 1 167 en avril 2020, soit 59 % en plus par rapport à la même période en 2019 ». Les estimations arrêtées au mois d'avril 2020 laissent à voir que « le terrorisme en Afrique avait fait deux fois plus de victimes que le Covid-19 (qui avait provoqué 1 500 décès sur le continent à cette période) ».

Sur le terrain opérationnel, les Groupes armés terroristes (GAT) ont continué leurs activités dans la bande sahélo-saharienne profitant au passage de la focalisation des Etats sur la lutte contre la propagation du COVID-19. A titre d'illustration, le 23 mars 2020, au Tchad, 98 soldats de l'armée Tchadienne ont été tués par une offensive de Boko Haram à Bohoma (parfois appelé Bouma) dans la province du Lac. Le 25 mars 2020, après l'annonce des mesures de confinement au Mali, Soumaila Cissé le principal adversaire politique du

Président Ibrahim Boubacar Keita est enlevé à la veille des élections législatives par le Front de libération du Macina. Le 08 mars 2020 à Barga et Dinguila, deux villes situées au nord du Burkina-Faso, des massacres non-revendiqués ont fait des dizaines de victimes. Récemment dans ce dernier pays entre le 29 et le 30 mai 2020, au moins cinquante personnes civiles (des commerçants pour la plupart venus au marché au bétail) et militaires, ont été tués dans la province de Loroum au Nord, par des groupes djihadistes qui opèrent dans la zone. Une attaque d'un convoi humanitaire sur l'axe Foubé-Barsalogo (centre-nord) avait également fait près de dix morts et une vingtaine de blessés.

Au Cameroun, entre le 13 et le 27 mai 2020, des attaques de Boko Haram ont causé plusieurs morts parmi les forces de défense camerounaises, dans les rangs des terroristes à Soueram (Fotokol), et parmi les civils à Majague (Mayo Moskota). Enfin en Centrafrique, le 19 mai 2020, la ville d'Obo dans le Sud-est a été attaquée par des miliciens appartenant à une branche de l'Union pour la paix en Centrafrique (UPC).

Comme je l'ai souligné, il apparaît clairement que les groupes extrémistes ont décidé de braver la prégnante menace sanitaire que crée le COVID-19 pour atteindre leurs desseins. Les Etats africains ne peuvent donc pas se permettre de réagir sur un seul front, ce d'autant plus qu'il est évident que la détérioration du contexte sécuritaire dans les pays touchés et très exposés à l'extrémisme violent pourrait porter préjudice aux acteurs impliqués dans la PEV, à l'autorité de l'Etat, en véhiculant au sein de l'opinion publique l'image des gouvernants incapables de protéger les populations contre la pandémie. Ce qui serait une aubaine pour le succès de la propagande extrémiste. Evidemment, il est hors de question de laisser prospérer des informations aussi spécieuses.

3) L'insécurité sanitaire liée au COVID 19 n'a-t-elle pas bouleversé la hiérarchie des risques et relégué la PEV au statut de question non prioritaire ?

Certes, il est avéré que la nature spécifique et subite de la pandémie de COVID-19 a considérablement perturbé la marche du monde. Les limitations d'actions et de mouvements qu'elle provoque, y compris au plan socio-économique, dans le commerce et les relations financières internationales, poussent et avec raison les Etats africains à réaménager certaines priorités stratégiques, au profit notamment du secteur de la santé. Il ne faut pas oublier que nos systèmes de santé et nos mécanismes de protection sociale étaient moins préparés que d'autres à un tel choc. Il est j'en conviens judicieux de bien se protéger en respectant les consignes données par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et par les autorités sanitaires africaines. Toutefois, cela n'implique pas de rester passif en se laissant dicter des marges d'action essentiellement circonscrites autour du COVID 19. Les mesures de protection supposent que face à l'ampleur des chocs que nous subissons, nous prenions des dispositions rapides et efficaces pour éviter que ne s'aggrave la situation de vulnérabilité

critique qui caractérisait certains Etats en proie à l'extrémisme violent avant la crise. Dès lors, il est nécessaire de faire preuve de réactivité et d'inventivité.

La pandémie a porté un coup à des initiatives de prévention, à l'exemple des processus de dialogue en cours ou des actions d'assistance, de sensibilisation et formation facilitées par les Ateliers régionaux sur la PEV. Elle a aussi suscité le report de la mise en œuvre des activités du projet « Faire taire les armes à feu en Afrique d'ici 2020 », l'un des plus importants de l'Agenda 2063, ainsi que, celui des activités des stratégies régionales et nationales PEV des pays de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC) et de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBL). Cela suppose déjà de revoir les dispositifs d'intervention et les objectifs fixés.

En considérant le fait que la progression de ce virus tarde à s'estomper, mais également, l'avis de certains experts qui s'accordent à dire qu'il peut perdurer pendant des mois voire des années, les stratégies de riposte continueront à occuper l'espace médiatique. Seulement, je crois pour ma part, qu'il est préférable que ces stratégies coïncident avec les impératifs de prévention de l'extrémisme violent et de lutte contre le terrorisme. Cela contribuerait à réduire les dégâts qu'un désengagement, même temporaire, dans la PEV pourrait occasionner. Les groupes extrémistes définissant eux-mêmes leurs agendas, il est à craindre qu'ils continuent de profiter de cette situation tendue pour étendre leur emprise spatiale, renforcer leurs discours de propagande en mettant en avant les failles des Etats dans la gestion de la pandémie ou encore pour perpétrer des attaques. Je crois fermement qu'un équilibre doit être recherché entre impératif de sécurité et préservation des vies humaines en ces temps difficiles.

Il ne serait d'ailleurs pas exagéré de dire que cette crise sanitaire offre l'opportunité de recentrer le débat sur « l'humain » et d'élargir de façon plus ciblée la couverture des politiques de prévention afin d'assurer sa protection et son bien-être.

L'insécurité sanitaire n'a pas gommé l'insécurité sécuritaire, au contraire, tous deux cohabitent. Comme nous l'avons vu, il est actuellement relevé une augmentation des violences extrémistes, de même que de l'insécurité publique dans certaines grandes villes d'Afrique de l'Ouest et Centrale, causée par des gangs de quartier et des criminels qui tirent parti du confinement pour attaquer et dévaliser des maisons dont les citoyens ne sont pas assez protégés par les forces de défense et de sécurité. Ces hors-la-loi sont aussi indexés dans des cas de violation des droits humains et des actes de violence armée.

4) L'outil du dialogue inclusif qui est central pour la PEV a-t-il été mobilisé avec plus de succès pendant cette pandémie de COVID 19 ?

Le dialogue qui peut être considéré comme un mode de communication entre plusieurs personnes ou groupes de personnes qui appelle à ce que celles-ci soient transformées dans

leur être et dans leur rapport à l'autre, et en toute liberté, nécessite, d'une part, une écoute active, une humilité sincère et un respect mutuel et d'autre part, une prise en compte de tous les acteurs ou groupes d'acteurs concernés par une situation de fait (conflit ou crise sanitaire par exemple) ainsi que leurs diverses préoccupations. Il s'agit d'un outil qui emporte généralement l'adhésion des parties au regard des résultats satisfaisants auxquels il peut conduire. Sans être institué dans le cadre d'une plateforme de négociation visant à mettre fin à une opposition violente, le dialogue auquel a recouru les Etats africains victimes d'extrémisme violent et également touchés par le COVID-19, a permis de réactualiser la relation Etat-citoyen. En effet, les Etats dont j'ai fait mention sont à l'heure où nous parlons toujours confrontés à d'énormes défis liés à l'exécution de la réponse contre le COVID-19. Les succès à mi-parcours qu'on peut leur reconnaître pour l'instant ont pu être réalisés grâce à un dialogue multi-acteurs qui a privilégié l'inclusion. L'on a bien vu la mutualisation des efforts effectués par les autorités publiques civiles et militaires, les hommes politiques, les autorités traditionnelles, les membres de la société civile, les femmes et les jeunes pour freiner la propagation du virus à travers la distribution d'importants dons de matériels (biens de première nécessité, masques, gants, solution hydro alcoolique, savon, seau etc.) ou pour apporter un soutien aux personnes contaminées. Les fruits de cette « union sacrée » se sont sans doute plus fait ressentir au moment de l'éducation, de la sensibilisation des masses quant aux dangers encourus, des contributions lors des appels à la générosité publique, mais aussi, lors du soutien témoigné aux personnels de santé en première ligne. Dans des environnements comme les nôtres où les réflexes ethnoculturels et culturels accordent une grande place au contact humain, il n'a pas été aisé de rééduquer les communautés en si peu de temps. C'est en grande partie, le dialogue mené par les acteurs impliqués dans la riposte qui a favorisé le changement progressif des comportements et le respect de la distanciation physique et d'autres mesures dites barrières. Il m'apparaît donc que l'approche centre-périphérie mise en exergue est indispensable pour garantir l'efficacité des mesures de lutte contre cette pandémie. S'il fallait tirer des leçons, je dirais qu'il est nécessaire d'engager ou d'approfondir la poursuite des discussions avec les représentants des principaux corps de métier et d'activités dans le dessein de formuler des propositions consensuelles susceptibles de préserver les intérêts collectifs et individuels tout en assurant la protection des citoyens.

5) Comment peut-on mieux concilier gouvernance sanitaire et PEV ?

Au sujet de votre question, je pense que des leviers d'action capables d'ouvrir de bonnes perspectives existent. Rappelons que parmi les facteurs incitatifs de l'extrémisme violent, la discrimination, la pauvreté, le chômage et le manque d'accès aux services sociaux de base sont comptés. Des mesures visant à atteindre simultanément les objectifs de la gouvernance sanitaire et de la PEV, peuvent en partie s'inspirer des nouvelles directives de la Banque mondiale en matière de fragilité, conflit et violence. Celles -ci consisteraient alors à améliorer l'offre de services sociaux de base proposée aux populations, favoriser la création d'emplois,

promouvoir la coopération, prendre en compte l'opinion des communautés et à renforcer leur résilience. Bien que déjà fragilisées, les personnes vulnérables ou marginalisées, notamment les personnes déplacées, les réfugiés, les personnes vivant avec un handicap et les communautés qui les accueillent, les populations nomades ou pastorales et les minorités, feront encore les frais de la pandémie actuelle. Néanmoins, je partage l'idée selon laquelle l'impact de cette dernière peut être réduit si des dispositions immédiates sont prises. L'Etat étant en charge de la santé publique et des affaires sociales, les services de base comme la santé et la protection sociale figurent souvent parmi les voies par lesquelles les populations entretiennent des rapports avec lui au niveau local. Ils participent à maintenir la confiance à l'égard des pouvoirs publics. Assurer l'égalité d'accès à ces services et éviter des actes d'exclusion de certains groupes contribueraient à dissiper la méfiance qui s'observe envers les autorités locales et nationales. La fourniture d'une offre de service de façon équitable, sans discrimination à tous les usagers aiderait à raviver le sentiment de confiance qui est indispensable pour mobiliser toutes les couches de la population contre le coronavirus et dans le même temps pour résister aux extrémistes. De même, des campagnes de sensibilisation doivent être menées pour éviter toute stigmatisation à l'égard des personnes touchées par le virus. Dans la mesure où la frustration qui peut résulter d'un isolement excessif voire d'un rejet au sein de la société peut éventuellement pousser les personnes mises de côté dans les rangs des groupes extrémistes.

Par ailleurs, compte tenu de sa transversalité, la crise du COVID-19 nécessite de la part du Gouvernement une interconnexion des services publics et un recours à d'autres acteurs sociaux, tels que le secteur privé, les syndicats, les ONGs, les femmes, les jeunes etc., cela devrait permettre une meilleure conception des actions à mener et proportionnellement à un bon suivi-évaluation. Pour faire un parallèle, il me revient que lors de l'épidémie d'Ebola dans l'Est de la RDC, la prise en considération de l'opinion de la population locale avait contribué à améliorer la confiance, ce qui facilita la mise en place de programmes pour la création d'emplois et des infrastructures sociales. Plus tard, ces actes s'avérèrent d'une importance aussi similaire que les interventions sanitaires.

Un autre pan des initiatives à développer concerne la mise à contribution plus systématique des partenariats, pour qu'au final, ceux-ci puissent influencer sur la résilience des communautés. La mobilisation des partenariats suppose en l'espèce la mise en commun par le truchement de la coopération des partenaires techniques et financiers, des organismes humanitaires et de promotion de la paix. Sur ce point, je suis satisfait de constater que des organismes du système onusien, humanitaires et d'autres institutions multilatérales financières ont commencé à se manifester pour soutenir les efforts nationaux. Il serait indiqué que ce soutien puisse davantage s'étendre à l'appui aux communautés et secteurs économiquement sinistrés. La gestion de la pandémie se doit en effet de réduire les impacts sur les populations, les risques de conflit, de maintenir la paix et de préserver les systèmes de santé.

Le Centre africain d'Etudes Internationales, Diplomatiques, Économiques et Stratégiques (CEIDES) est un laboratoire d'idées qui cumule plus d'une dizaine d'années d'expérience dont six d'existence officielle sous la forme d'une association indépendante, à caractère scientifique et à but non lucratif.

Le CEIDES a vocation à contribuer à la paix et à la prospérité du continent. Il s'engage ainsi à travers la stratégie, la recherche, le conseil, l'influence et la formation dans le cadre du continuum des 3D Développement/Diplomatie/Défense.

Il compte 4 Clubs actifs qui rassemblent des décideurs, chercheurs et partenaires à différentes échelles.

L'intelligence des situations et des contextes, sans enfermement systémique, par recours à la rigueur méthodologique des sciences sociales, la capacité à mettre en place des espaces ouverts, transdisciplinaires et multiacteurs de dialogue structuré et en partager le fruit par des mécanismes de lobbying et plaidoyer sont notre cœur de métier.



ceides
Centre africain d'Etudes Internationales
Diplomatiques Economiques et Stratégiques

B.P. 35147 Bastos-Yaoundé/Cameroun

Tél : (+237) 243 105 872

www.ceides.org Email : infos@ceides.org



Think tank Ceides